

Journée technique

Dépendances vertes d'infrastructures : Quels enjeux, Quelles gestions, Quelles valorisations et pour quelle biodiversité ?

Bilan des pratiques de gestion dans l'ouest **Exemple des grands gestionnaires routiers publics**

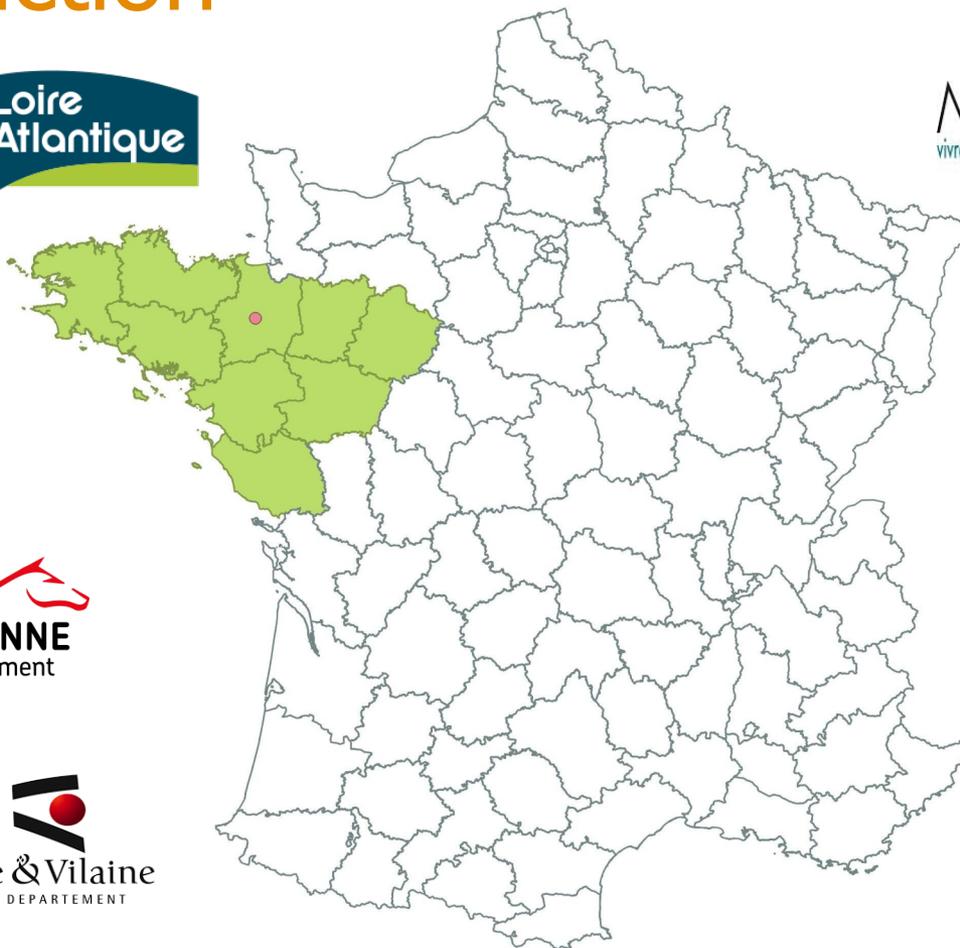
Jean-Yves LEBLAIN – Christophe PINEAU

Introduction

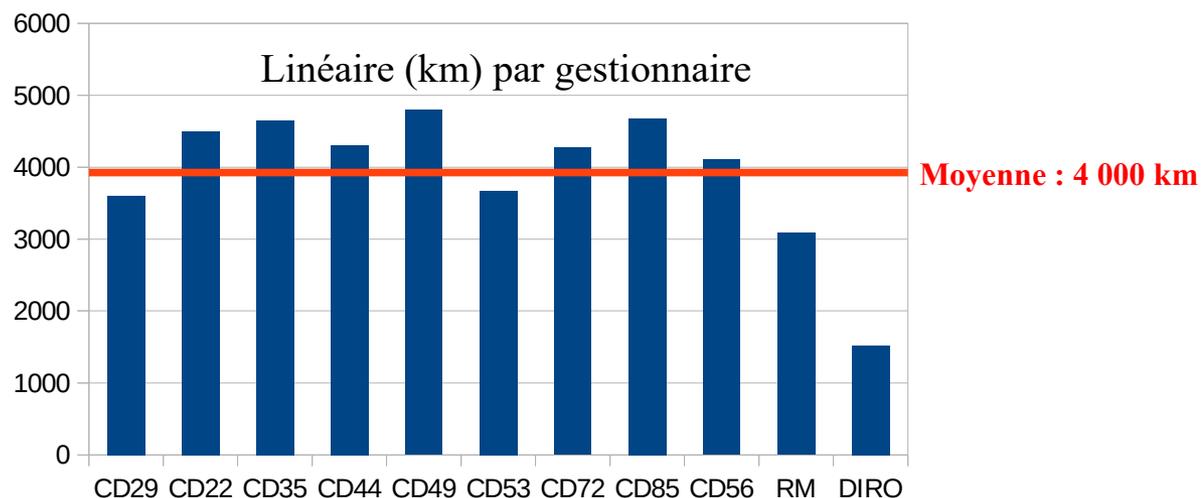
- Objectifs

- Aide à la structuration de cette journée
- Connaissance
 - du patrimoine
 - des organisations et des temps passés
 - des outils et matériels utilisés
 - de la politique d'entretien et des pratiques de gestion
 - des difficultés rencontrées
 - des innovations mises en places
 - de la communication faite
- Appui sur le club entretien-exploitation de la Cotita Ouest

Introduction



Connaissance et politique des DV



- **Le temps passé à l'entretien des dépendances** vertes représente 20 à 30 % du temps travaillé pour un nombre d'âge affectés à l'entretien des routes oscille entre 150 à 300.
- **Le nombre de centres d'entretien** se situe entre 20 et 30.
- **Au moins un référent dépendances verte et biodiversité** au siège et souvent plus (un par agence, par centre).

Connaissance et politique des DV

- **L'entretien des DV en régie** est majoritaire. Toutefois, les travaux d'élagage ou demandant un matériel plus spécifique sont externalisées (élagage, abattage, dessouchage, longueur de bras, etc...) .
- **La connaissance des coûts de gestion** (personnel, matériel, sous-traitance) est inégale. Pas possible de dégager une tendance des coût sur la base de ce questionnaire mais une volonté de mieux les maîtriser : lorsque les coûts de gestion ne sont pas connus avec précision, la mise en place d'outils de suivi est souvent envisagée.
- **Rétrocession des DV** : Des actions sont conduites mais sont souvent ponctuelles.

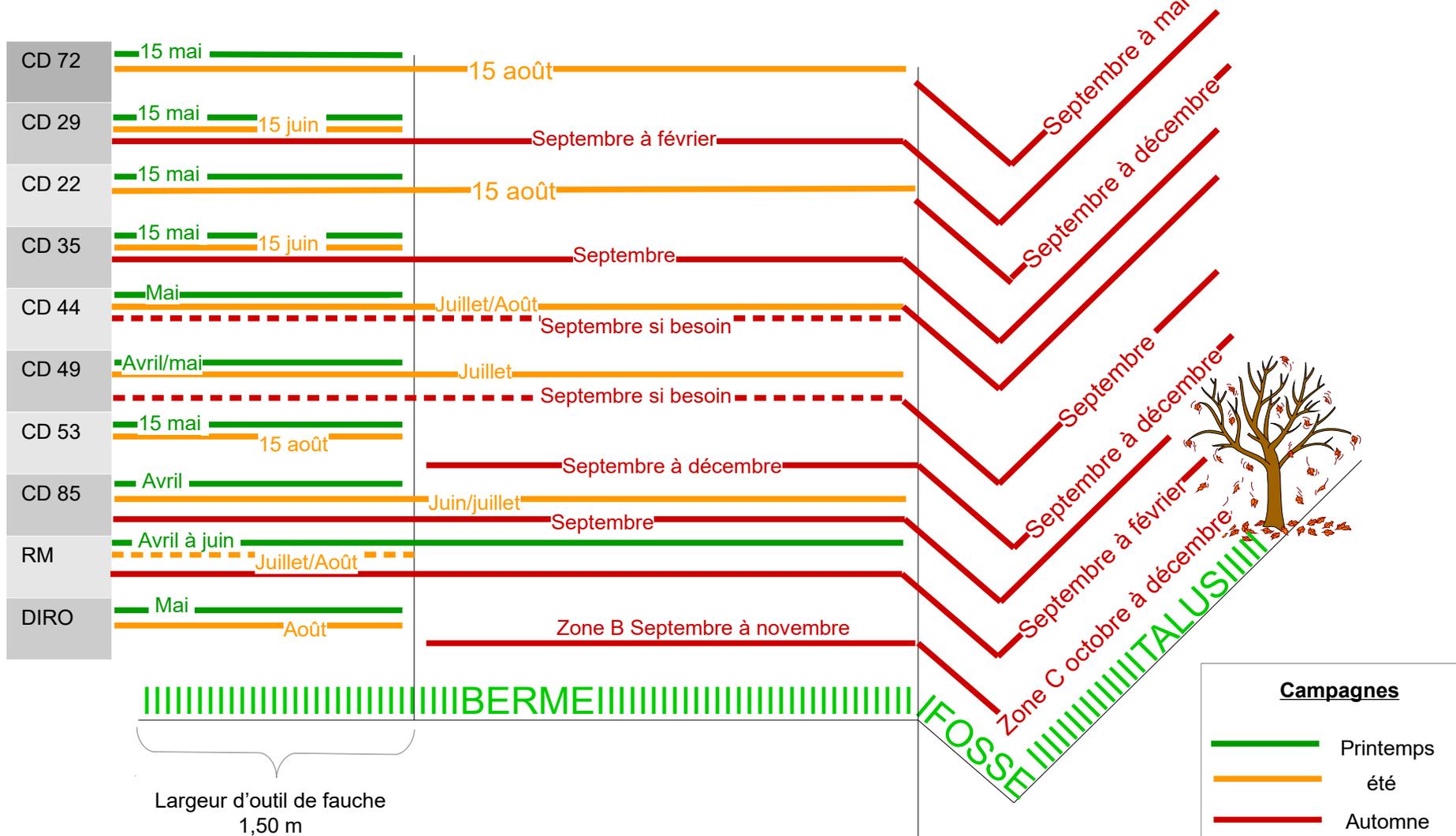
Connaissance et politique des DV

- **L'utilisation de S.I.R est généralisée** : WEBROUTE /IMAROUTE et GEOMAP sont les plus cités.
- **La surface des DV** n'est cependant jamais connue avec précision, au mieux elle est estimée par des moyens / méthodes pas toujours clairs.
- **Un document d'organisation** / plan d'entretien (mis en place depuis 5 à 10 ans) formalise la politique d'entretien des dépendance vertes.

Connaissance et politique des DV

- **L'importance de la biodiversité et du fauchage raisonné** sont soulignés dans le document d'organisation
- **Des inventaires floristiques / faunistiques** sont menés par la moitié des gestionnaires questionnés : ZNIEFF, Convention CBN, associations...
- **Les objectifs de ces inventaires sont multiples** : Zones d'intérêt, évaluer l'impact de la gestion différenciée, mesures compensatoires (neuf), risque collision

L'entretien en pratique : La strate herbacée



L'entretien en pratique : La strate herbacée

- **L'entretien de la berme** est organisé en deux ou trois campagnes
- **Au printemps**, la première campagne consiste en une fauche de sécurité sur une largeur d'outil (sauf sur zones telles que courbes, intersections, ...)
- **En été**, la deuxième campagne peut soit répéter la fauche de printemps soit faucher la totalité de la berme. Elle est organisée soit tôt en début de période estivale (juin/juillet) soit en fin de période estivale (après 15 août).
- **En Automne**, la berme peut parfois être fauché en totalité selon les gestionnaires.
- **En résumé**, la largeur de sécurité est fauché 2 (printemps/été) à 3 fois par an alors que la totalité de la berme hors zone de sécurité est fauchée 1 (été ou automne) à 2 fois par an (été et automne).

L'entretien en pratique : La strate herbacée

- **Le fauchage raisonné** a souvent sa place dans les pratiques de gestion mais pas toujours. Cependant, rehausse de la hauteur de coupe, fauchage tardif, réduction du nombre de fauche ne semblent pas toujours mis en œuvre conjointement malgré une réelle volonté d'agir.
- **Vraie volonté d'ajuster les dates de fauches** par rapport aux cycles biologiques.
- **Outils utilisés** :
Rotofaucheuse / épareuse+ Tracteur essentiellement



L'entretien en pratique : La strate herbacée

- **L'écopâturage** est une pratique en développement, souvent externalisée.
- **Fauche pour le foin** est très peu pratiquée
- **Fauchage avec exportation** lorsqu'il est pratiqué est au stade expérimental. La biomasse est valorisée soit par compostage soit par méthanisation.
- **Jachère fleurie** : pratique peu courante.

L'entretien en pratique : La strate arbustive

- **Les espèces d'arbres et arbustes plantées** sont souvent qualifiées de bocagères, indigènes, ou locales. Variable en fonction du contexte (exemple : sp à faible développement racinaire).
- **Une connaissance à améliorer.** Les espèces les plus couramment citées sont : Hêtre, Érable, Chêne, Platane, Tilleul. Le linéaire et le nombre d'arbres ne sont pas toujours connus et sont hétérogènes.
- **La valorisation des déchets ligneux** n'est pas une pratique généralisée. Lorsqu'elle est pratiquée il s'agit de : bois de chauffage, paillage.

Espèces exotiques envahissantes



Espèces exotiques envahissantes

- **La stratégie de gestion des EEE** peut être formalisée dans divers documents :
 - rubrique incluse dans document stratégique global,
 - souvent un jeu de fiches de recommandation par espèce existe,
 - protocole spécifique sur une espèce particulière,
 - poster, etc...
- **Formation des agents** sur la conduite à tenir
- **L'inventaire des EEE** semble être une pratique généralisée. Les données collectées (fiches d'alerte) sont souvent valorisées dans un SIG.

Espèces exotiques envahissantes

- **Les expérimentations de lutte contre les EEE sont essentiellement menées contre la Renouée du Japon.**
 - bâchage, épuisement des réserves par fauche répétée, roulage, dépôt de sel...
 - précautions prises pour éviter la contamination, tri /stockage de la terre,
 - les résultats de la lutte contre la Renouée sont hétérogènes : positifs, moyens, pas de solution efficace...
- **Les expérimentations de lutte contre les autres EEE** sont variées mais avec peu de retour sur leur efficacité.
 - cerclage, arrachage, plantation d'espèce concurrente (blé noir / Berce du Caucase)...
 - la fauche (>10cm) avant montée en graine est le moyen de lutte le plus souvent cité pour certaines espèces comme le chardon. Mais intervenir n'est pas toujours la solution et la lutte est adaptée en fonction des espèces (décaisser, fauchage répétitif, bâchage, etc...) : avec fiches informatives.

Autres problématiques :

Produits phytosanitaires : quasi zéro !

	Zéro phyto ?	Depuis	Consommation actuelle	Consommations antérieures
CD29	OUI	2007	---	Pas de donnée
CD22	Presque	---	Pas de donnée	Pas de donnée
CD35	OUI	2010	---	Quelques 10 ^{aines} de litres
CD44	OUI	2007	---	Pas de donnée
CD49	presque	---	43 l/an (2017)	2 165 l / an en 2007
CD53	OUI	2009	---	1 200 l/an
CD72	NON mais prévu	---	En forte baisse depuis 2010	
CD85	OUI	2009	---	1 695 l/an
CD56	OUI	2010	---	Pas de donnée
RM	OUI	Longtemps !	---	Pas de donnée
DIRO	Presque	---	Pas de donnée	165 l en 2016

Autres problématiques :

Produites phytosanitaires

Les difficultés citées sont :

- TPC, fortes pentes, zones sans d'accès,
- BAU, GBA, îlots,
- perrés de ponts, bords de chaussée, bordures et caniveaux, ouvrages d'art,
- aménagement de gestion des eaux pluviales : fossés béton, descentes d'eau...
- Renouée du japon

Les solutions adoptées sont :

- Interventions mécaniques manuelles ou à l'aide de balayeuses
- techniques thermiques de désherbage, la technique à la vapeur d'eau semble avoir été testée et abandonnée
- accepter la présence de végétaux dans certains cas

Autres problématiques :

Relations sociales et remarques reçues

- **Les riverains :**
 - réclament plus de fauchage (visibilité),
 - esthétiques, risques d'incendies, déplorent la présence du chardon des champs.
- **Les agriculteurs :**
 - déplorent la présence du chardon des champs, fauche avant floraison demandée,
- **Les automobilistes :**
 - demandent plus de fauchage pur la visibilité,
 - bonne acceptation de la démarche
- **Les associations environnementales :**
 - demandent moins de fauche, retours favorables, apprécient d'être impliquées

Autres problématiques :

Gestion des déchets

- Gestion problématique qui pose de nombreuses questions :
 - **coût** (souvent en régie mais parfois sous-traitée),
 - **chronophage** (jusqu'à 3 fois par semaine en période estivale, 10 400 heures/an),
 - **volumes des déchets** (jusqu'à 370 tonnes/an, souvent les poubelles sont retirées),
 - **filière de traitement**,
- - **sanctions** (panneaux d'information sur les risques d'amandes).



Autres problématiques : Communication

Routes, Info-traffic, Transports

Routes, Info-traffic, Transports

Recherche par mots-clés...

La saison est au fauchage raisonné

Depuis une dizaine d'années déjà, les accotements des routes départementales ont délaissé la coupe au ras pour un style plus champêtre. Ce changement, c'est l'œuvre du fauchage raisonné. Une pratique qui vise à préserver la biodiversité en laissant flore et faune se développer.



Mai, juin et septembre sont les mois du fauchage raisonné sur les routes du département. Loin d'être entretenus au hasard, les bords de route font l'objet d'un soin tout particulier depuis une dizaine d'années en France. Afin de sécuriser les trajets des conducteurs, en garantissant une bonne visibilité, il est essentiel de dégager les accotements. Mais ces zones sont aussi des lieux d'habitat privilégié pour la flore et la faune, qu'il faut préserver. Un compromis était donc à trouver pour garantir la sécurité nécessaire aux automobilistes, sans nuire à l'environnement : c'est le principe du fauchage raisonné. [Voir photos]

Les gestionnaires communiquent :
Presse, sites internet, dépliants,
réunions, panneaux d'informations...

PREMIER PRIX
CONCOURS DÉPARTEMENTAL
2014

CONSEIL GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed

MAI 2014
Le fauchage raisonné
des bords des routes
départementales

LA SARTHE
Le magazine du Département | EN ACTION

VOIRIE
→ **FAUCHAGE RAISONNÉ,
NATURE PROTÉGÉE**

Tous les ans, à partir du mois de mai, les agents du Département fauchent les abords immédiats des routes pour assurer la sécurité des usagers. Cette année, la protection de la biodiversité est accrue avec un passage à 2 fauchages lorsque les conditions de pousse de l'herbe le permettent : un en mai, l'autre en août.

Le Département de la Sarthe a mis en place des principes de fauchage raisonné depuis 2010, notamment en ne fauchant entre mai et août qu'une bande de 1,40 m d'herbe sur les accotements routiers, à l'exception des carrefours et des virages pour garantir la visibilité. L'objectif est de protéger la biodiversité tout en garantissant la sécurité.

Pourquoi réduire la fréquence des passages ?
En ne passant plus que 2 fois, les zones ainsi préservées offrent un milieu propice à la vie animale. Les insectes (scarabées, papillons, criquets, sauterelles...) se reproduisent en plus grand nombre, garantissant une ressource alimentaire plus importante pour les petits mammifères et les oiseaux dont les populations sont en déclin.

2 fauchages par été selon la hauteur de l'herbe
Afin d'approfondir sa démarche de protection de l'environnement, le Département a choisi d'accentuer la démarche de fauchage raisonné. Sous réserve que la pousse de l'herbe n'impose pas de réaliser une passe intermédiaire durant l'été, il est envisagé de passer de 3 à 2 fauchages par été. Les dégagements de visibilité nécessaires à la sécurité, notamment en intersection de routes, sont maintenus et réalisés lorsque c'est nécessaire.

Une expérimentation à un fauchage par an sur 125 km
Sur certaines voies du réseau structurant ayant une large plate-forme, où les accotements stabilisés vierges de toute végétation sont importants, une expérimentation à un seul fauchage va être menée cette année. Cela concerne notamment les axes reliant Le Mans à Alençon, Saint-Calais et La Flèche.

Fauchage raisonné

Conclusion

- Les gestionnaires publics de l'ouest sont bien sensibilisés aux rôles des DV vis à vis de la biodiversité.
- Depuis une dizaine d'année, des changements dans les pratiques ainsi que des actions de formation, de communication de lutte contre les invasives sont mis en œuvre.
- Des efforts sont menés pour développer des outils (comptabilité, SIG, protocoles de luttés contre les EEE, inventaires floristiques, nouvelles méthodes de gestion des DV) qui laissent penser à une évolution permettant de combiner sécurité, écologie et économies.



Merci de votre attention

Auteur : Jean-Yves LEBLAIN

Mail : jean-yves.leblain@cerema.fr

Tél : 02.41.79.13.37

Auteur : Christophe PINEAU

Mail : christophe.pineau@cerema.fr

Tél : 02.40.12.83.54

Cerema Ouest

Les dépendances vertes
Rennes – 13 novembre 2018